



Consignes sanitaires en vigueur à la rentrée 2020

Salle de spectacles - Maison de l'Université

La réservation et le paiement des places sont obligatoirement effectués en ligne, avant le jour du spectacle. Le formulaire de pré-réservation est disponible sur le site web de l'Université Jean Monnet, environ un mois avant le spectacle.

Nous demandons aux spectateurs d'être présents, dans la mesure du possible, 45 minutes avant le début du spectacle.

Du gel hydroalcoolique est à la disposition des spectateurs dans le hall de la Maison de l'Université. Il vous est demandé de l'utiliser avant d'entrer dans la salle.

Le port du masque (non fourni par l'UJM) est obligatoire dès l'entrée dans le hall de la Maison de l'Université.

Les spectateurs sont placés dans la salle de spectacles par le personnel de l'UJM. Seuls les groupes, jusqu'à 4 personnes (à prévoir lors de la réservation), peuvent s'asseoir ensemble. Une distanciation sera appliquée pour les autres cas.

Toute personne ne respectant pas les règles sanitaires se verra refuser l'entrée de la salle de spectacles.

Pour tout contact : culture@univ-st-etienne.fr